

La **première année du projet** a été conclue par la la formation d'une dizaine de migrants sur 20 projets sélectionnés.

Sur les **10 membres formés** au montage de business-plan, 5 membres se sont vu attribués une bourse de voyage afin de finaliser leurs études de marché.

Parallèlement, **20 autres futurs entrepreneurs ont été formés** à Kéniéba par notre association et ses partenaires sur le modèle conçu à Paris.

Pour cela, nous avons recruté un **chargé de mission** à Kéniéba afin de mieux conduire le projet sur les trois années à venir.



Les membres du bureau de l'association

Nous remercions vivement nos partenaires



Réalisation : TANDEM SARL, Marijo Pateau, tél. 02 51 06 41 16

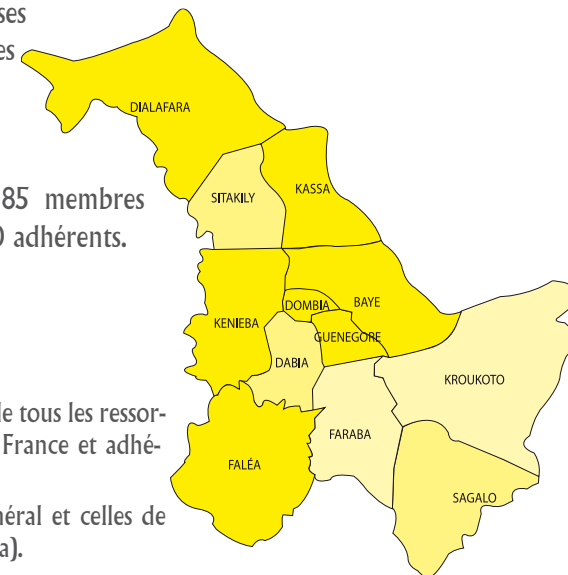


ASSOCIATION DES
RESSORTISSANTS DU CERCLE
DE KÉNIÉBA EN FRANCE

Chez M. Sissoko Diango
17 rue Bernard-Dimey
75018 Paris

L'**ARCKF**, association loi 1901, a été créée en 2002 par une vaste communauté malienne issue du cercle de Kéniéba, au sud de la région de Kayes (Mali), région bien connue en France pour sa forte population migrante. L'association est à but non lucratif et apolitique (les conceptions philosophiques, religieuses et politiques personnelles de ses membres n'engagent en rien l'association).

En 2015, elle compte 85 membres cotisants et plus de 400 adhérents.



Ses objectifs

- > Défendre les intérêts matériels et moraux de tous les ressortissants du cercle de Kéniéba résidant en France et adhérents de l'association.
- > Promouvoir les cultures maliennes en général et celles de la localité d'origine en particulier (Kéniéba).
- > Favoriser la promotion sociale par l'entraide entre les membres et leurs familles installées en France.
- > Favoriser l'intégration des membres et leurs familles Kéniébiennes installées en France.
- > Favoriser le développement du cercle par des projets d'appui aux communautés rurales.





Quelques actions réalisées par l'ARCKF et ses partenaires

2011 > Forum de Sitakili

axé sur l'exploitation minière dans le cercle de Kéniéba

2014 > Lancement de la valorisation des richesses agricoles, filière mangues et oranges, qui consiste à structurer les producteurs en coopératives, former à des techniques de production plus rentables en termes de bourses économiques et mettre à disposition un camion de transport de la production vers les pays frontaliers du cercle de Kéniéba (Guinée, Sénégal, Mauritanie). L'AVRL est partenaire technique à Kéniéba et permet cette structuration des producteurs.

Pour faire valoir et faire avancer sa réflexion, l'association adhère depuis plusieurs années à la Coordination des associations pour le développement de la région de Kayes en France (CADERKAF) en tant que représentant des migrants du cercle de Kéniéba au conseil d'administration. La CADERKAF fédère des associations de migrants de la région de Kayes en France (80 % des Maliens de France). Elle est partenaire de la Coopération décentralisée entre l'Assemblée régionale de Kayes (Mali) et le conseil régional d'Ile-de-France. L'association est aussi membre du Haut conseil des Maliens de l'extérieur (HCME). Ce Haut conseil est un organisme consultatif à caractère associatif, apolitique, laïc, non discriminatoire et à but non lucratif créé à la suite de la Conférence nationale de 1991. Le HCME a été reconnu d'utilité publique au Mali par un décret adopté en Conseil des ministres le 14 octobre 2009.

L'association est un des acteurs clés du projet PADRIMA (Programme d'appui au développement par les richesses minières et agricoles).

2015

nous continuons avec un nouvel APPEL À PROJETS

L'un axé sur la valorisation des richesses agricoles (mangues et oranges),
l'autre axé sur la création d'entreprises par les migrants et habitants de Kéniéba.

- > **Objectif :** sélectionner 10 projets de migrants pour les accompagner dans leur démarche de création d'entreprise.
- > **Démarche à suivre :** remplir le formulaire.
- > **Dépôt des dossiers :** auprès de l'ARCKF.

En savoir plus

M. Famara Keita : 06 05 85 24 25

M. Abdoulaye Ba : 06 35 17 88 58 ou 07 61 64 65 03

M. Makan Fainké : 06 87 06 09 24

Critères de sélection

- > Projet économique (AGR, TPE)
- > Individuel ou collectif
- > Installation du projet dans le cercle de Kéniéba
- > Montant non-limité mais réaliste
- > Porté par au moins une personne migrante (en France)
- > Être membre de l'association et à jour de cotisation

